

Règlement du Concours de Poésie 2018 de la Compagnie des Écrivains de Tarn-et-Garonne

1. La Compagnie des Écrivains de Tarn-et-Garonne organise le « **Prix de la Poésie en Occitanie** ».
2. Ce concours est ouvert aux poètes adultes de toute la France et aux jeunes de moins de 18 ans de l'Académie de Toulouse, **du 1^{er}-01-2018 au 30-03-2018** (date impérative de clôture du concours).
3. Ce concours au thème libre comprend les catégories suivantes :
 - *Section A : Poésie classique (hors formes fixes)*
 - *Section B : Poésie classique (formes fixes)*
 - *Section C : Poésie néo-classique (quelques licences autorisées)*
 - *Section D : Poésie libérée (pas de rimes, nombre de pieds inégaux)*
4. Le nombre de poèmes envoyés est limité à 3 par section. Les textes seront dactylographiés, non signés, sur feuille A4, et porteront, en haut, à gauche, la section choisie (pour les Jeunes, rajouter l'âge) et en haut à droite, 3 lettres suivies de 3 chiffres (ex : HDC814)
5. Dans une enveloppe close sur laquelle sera reporté ce même code (ex : HDC814), seront inscrits, sur une feuille blanche, le nom, prénom, âge (pour les moins de 18 ans), adresse, téléphone, mél, titre des poèmes (enveloppe d'anonymat).
6. Chaque envoi comprendra :
 - Les œuvres en 3 exemplaires, avec l'enveloppe d'anonymat.
 - Un chèque de 10 euros correspondant aux frais d'inscription pour les adultes, libellé à l'ordre de la Compagnie des Écrivains de Tarn-et-Garonne.
 - Une enveloppe timbrée et libellée au nom et à l'adresse du candidat sera ajoutée, pour l'envoi du palmarès.

Le concours est gratuit pour les moins de 18 ans.

7. La totalité des frais d'inscription sera redistribuée aux lauréats (2 prix dans chaque section, sous réserve de qualité suffisante).
8. Le dossier constitué sera envoyé non recommandé (avec adresse de l'expéditeur au verso de l'enveloppe) mais suffisamment affranchi à :

Marilène Meckler, Compagnie des Écrivains de Tarn-et-Garonne

Maison de la Culture, Ancien Collège, 2 rue de l'Ancien Collège

82000 Montauban

9. La remise des Prix aura lieu à la *Cave à lire* de la Librairie Deloche, 21 rue de la République, à Montauban, **vendredi 8 juin 2018, à 17h30**. Les décisions du Jury sont sans appel et les textes ne sont pas rendus.
10. Si le nombre des candidats est insuffisant, les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours et les chèques seront restitués.
11. La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.